



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE PREISSAC**

**AVIS PUBLIC**

Avis public est par la présente donné par Gérard Pétrin, directeur général et secrétaire-trésorier, que le conseil de cette municipalité, à la session spéciale tenue le 20 décembre 2016, a adopté le règlement # 260-2016.

Le règlement # 260-2016 détermine les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2017.

Ce règlement peut être consulté à l'édifice municipal du 6, rue des Rapides, aux heures habituelles d'accueil.

Donné à Preissac le 21 décembre 2016

*Gérard Pétrin*  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, Gérard Pétrin, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 21 décembre 2016.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 décembre 2016.

*Gérard Pétrin*  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---